



**ETATS FINANCIERS  
CONSOLIDES**

---

**31 DECEMBRE 2014**

# 1. COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2013

## BILAN FINANCIER CONSOLIDE EN NORMES IFRS

<b>Actif</b>				
Milliers d'euros	Notes	2014-12	2013-12	2012-12
<b>Actifs non courants</b>				
Immobilisations Incorporelles nettes	1a	1 930	1 878	1 966
Immobilisations corporelles nettes	1b	984	914	1 004
Instruments financiers	2	0	0	0
Actifs financiers nets	3	171	167	167
Autres créances		0	0	0
Impôts différés actifs	22	518	419	419
<b>Total actifs non courants</b>		<b>3 603</b>	<b>3 379</b>	<b>3 556</b>
<b>Actifs courants</b>				
Stocks et encours nets	4	230	152	133
Créances clients nettes	5	1 364	1 195	1 571
Actifs financiers nets courants	3	0	0	0
Autres créances	6	896	1 387	1 576
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	4 332	3 800	3 069
<b>Total actifs courants</b>		<b>6 822</b>	<b>6 535</b>	<b>6 349</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>10 425</b>	<b>9 913</b>	<b>9 905</b>
<b>Passif</b>				
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social		760	760	904
Prime d'émission		1 609	1 609	4 390
Réserves consolidées		76	28	-230
Report à nouveau		1 192	347	0
Résultat de la période		1 248	894	604
Actions d'autocontrôle		-1 311	-876	-894
<b>Total capitaux propres</b>		<b>3 573</b>	<b>2 761</b>	<b>4 775</b>
<b>Passifs non courants</b>				
Dettes financières non courantes	8	1 926	2 035	88
Avantages du personnel	9	63	24	9
Impôts différés passifs	22	0	0	0
Autres passifs	13	0	0	0
<b>Total passifs non courants</b>		<b>1 988</b>	<b>2 059</b>	<b>98</b>
<b>Passifs courants</b>				
Dettes financières courantes	8	2	3	3
Provisions	10	14	175	27
Fournisseurs	11	2 790	3 161	3 091
Dettes fiscales et sociales	12	1 316	1 221	1 188
Autres passifs	13	741	533	723
<b>Total passifs courants</b>		<b>4 863</b>	<b>5 093</b>	<b>5 033</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>10 425</b>	<b>9 913</b>	<b>9 905</b>

## RESULTAT GLOBAL EN NORMES IFRS

Milliers d'euros	Notes	2014-12	2013-12	Variation	%	2012-12	Variation	%
<b>Chiffre d'affaires</b>	14	22 345	21 429	916	4,3	22 224	-794	-3,6
Coût des services et produits consommés	15	-11 362	-11 060	-302	2,7	-12 001	942	-7,8
Autres charges externes	16	-2 807	-3 324	517	-15,6	-3 587	263	-7,3
Impôts et taxes		-404	-389	-15	3,8	-347	-42	12,0
Charges de personnel	17	-5 305	-4 512	-793	17,6	-4 446	-66	1,5
Dotations aux amortissements nettes		-927	-969	42	-4,4	-821	-148	18,0
Dotations aux provisions nettes	18	-269	-278	9	-3,2	-291	14	-4,8
Autres produits et charges	19	-157	-90	-66	73,1	-308	217	-70,6
<b>Résultat opérationnel</b>		1 115	808	307	38,1	422	385	91,2
Dont résultat opérationnel récurrent	20	1 295	1 035	260	25,1	860	175	20,3
				0			0	
Résultat financier net	21	-14	16	-30	-188,9	40	-24	-59,6
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence				0				
<b>Résultat des activités poursuivies avant impôts</b>		1 101	824	277	34	462	362	78
Impôt sur le résultat	22	147	70	77	111	142	-73	-51
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		1 248	894	355	40	604	289	48
<b>Résultat net après impôts des activités abandonnées</b>								
<b>Résultat net</b>		1 248	894	355	40	604	289	48
<b>Résultat net revenant</b>								
- aux actionnaires de la Société		1 248	894	355	40	604	289	48
- aux intérêts minoritaires				-	-		-	-
<b>Résultat net par action</b>								
- des activités poursuivies	23	0,53	0,38	-	-	0,21	-	-
- dilué des activités poursuivies	23	0,53	0,38	-	-	0,21	-	-
<b>Résultat net par action de l'ensemble consolidé</b>								
- de l'ensemble consolidé	23	0,53	0,38	-	-	0,21	-	-
- dilué de l'ensemble consolidé	23	0,53	0,38	-	-	0,21	-	-

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

Milliers d'euros	Part du groupe				Capitaux - propres - part du groupe	Capitaux - propres - part des minoritaires	Total des capitaux propres
	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves et résultats consolidés			
Capitaux propres au 31 décembre 2011	992	6 466	-187	-866	6 405		6 405
Changement des méthodes comptables							
Capitaux propres au 31 décembre 2011 corrigé	992	6 466	-187	-866	6 405		6 405
Opérations sur capital	-88	-2 076	649		-1 515		-1 515
Opérations des titres auto-détenus			-1 355	636	-719		-719
Résultat net de l'exercice				604	604		604
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres							
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	904	4 390	-893	374	4 775		4 775
Variation de périmètre							
Capitaux propres au 31 décembre 2012	904	4 390	-893	374	4 775		4 775
Changement des méthodes comptables							
Capitaux propres au 31 décembre 2012 corrigés	904	4 390	-893	374	4 775		4 775
Opérations sur capital	-144	-2 781			-2 925		-2 925
Opérations des titres auto-détenus			17		17		17
Affectation des résultats		374		-374			
Résultat net de l'exercice				894	894		894
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres							
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	760	1 983	-876	894	2 761		2 761
Variation de périmètre							
Capitaux propres au 31 décembre 2013	760	1 983	-876	894	2 761		2 761
Changement des méthodes comptables							
Capitaux propres au 31 décembre 2013 corrigés	760	1 983	-876	894	2 761		2 761
Opérations sur capital							
Opérations des titres auto-détenus			-436		-436		-436
Affectation des résultats		894		-894			
Résultat net de l'exercice				1 248	1 248		1 248
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres							
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	760	2 877	-1 311	1 248	3 573		3 573
Variation de périmètre							
Capitaux propres au 31 décembre 2014	760	2 877	-1 311	1 248	3 573		3 573

## TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

Milliers d'euros		2014-12	2013-12	2012-12
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES</b>				
+ Résultat net revenant aux actionnaires de la société	<b>A</b>	1 248	894	604
- Eléments non constitutifs de flux liés à l'activité :	<b>B</b>	834	1 107	563
- / + Dotations nettes aux amortissements sur Immobilisations		902	971	1 469
- / + Plus et moins values de cession d'immobilisation		39	41	-92
- / + Dotations aux provisions des actifs courants		-9		-802
- / + Dotations aux provisions des actifs non-courants		25		
- / + Dotations aux provisions des passifs non-courants		38		
- / + Dotations aux provisions des passifs courants		-161	95	53
- / + Autres variations *				-65
<b>= Capacité d'autofinancement</b>	<b>A-B</b>	<b>2 082</b>	<b>2 001</b>	<b>1 167</b>
+ Coût de l'endettement financier net				
+ / - Charge d'impôt (y compris impôts différés)		-99		
+ / - Variation du B.F.R. lié à l'activité		186	527	-64
<b>= Total flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>C</b>	<b>2 169</b>	<b>2 528</b>	<b>1 103</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>				
- Opérations de fusion				-452
- Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-1 076	-835	-969
+ Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles				
- Acquisitions d'immobilisations financières		-14		69
+ Cessions d'immobilisations financières				
+ / - Variation des prêts et avances consentis				
+ / - Variation de périmètre		-435	17	
+ / - Variation des autres flux liés aux opérations d'investissement				
<b>= Total flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>D</b>	<b>-1 525</b>	<b>-818</b>	<b>-1 352</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>				
+ Augmentation ou (-) diminution du capital			-2 925	-1 515
+ Augmentation d'emprunt		15	2 000	
- Remboursements d'emprunts (y compris location financement)		-126	-53	34
- Intérêts financiers nets versés (y compris location financement)				
+ / - Variation des comptes courants (hors groupe)				
+ / - Variation des avances conditionnées				
+ / - Variation des autres flux liés aux opérations de financement				
<b>= Total flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>E</b>	<b>-111</b>	<b>-978</b>	<b>-1 481</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE NETTE</b>				
Trésorerie à l'ouverture (D)	<b>F</b>	3 797	3 066	4 795
Trésorerie de clôture (E)	<b>G</b>	4 330	3 797	3 066
<b>Variation de trésorerie nette ( A+B+C = D-E )</b>		<b>533</b>	<b>731</b>	<b>-1 729</b>

## 2. ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2014

### 2.1. INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE

KEYYO est une Société Anonyme de droit français à Conseil d'administration, régie par les dispositions du Code de commerce sur les sociétés commerciales.

Les actions sont admises aux négociations sur NYSE Alternext à Paris. Les négociations se déroulent en continu sous le code ISIN FR0000185621 et sous le nouveau code mnémonique ALKEY.

La société KEYYO est un des premiers opérateurs de téléphonie sur IP en France ayant fait le choix, en 2005, du protocole SIP. Elle maîtrise une architecture 100% IP développée par ses équipes de Recherche & Développement, à partir de technologies ouvertes.

Le groupe KEYYO s'adresse à diverses cibles :

- Les entreprises avec des offres IP centrex, de trunking SIP, de collecte 08AB et de téléphonie mobile.
- Les particuliers avec des offres de téléphonie en majorité à l'international
- Les opérateurs avec des offres fixes et mobiles en marque blanche.

En date du 27 Avril 2015, le Conseil d'Administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés de KEYYO pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Ces états seront soumis à l'approbation des actionnaires de KEYYO lors de leur Assemblée générale annuelle, qui se tiendra le 17 Juin 2015.

### 2.2. PÉRIMÈTRE ET MÉTHODE DE CONSOLIDATION

Le 26 octobre 2011, KEYYO a fait l'acquisition de 100 % du capital de la société A-Tribu Telecom, opérateur de réseau spécialisé dans la fourniture de solutions de téléphonie fixe et mobile auprès des TPE et PME. En 2012, la dénomination de cette filiale est devenue KEYYO PROXIMITE.

Au 31 décembre 2014 le périmètre s'établi comme suit :

Nom de la société	Forme Juridique	% d'intérêts	Méthode de consolidation
<b>KEYYO (société mère)</b> 92-98 Bd Victor Hugo 92115 Clichy	<b>SA</b>	<b>100 %</b>	<b>IG</b>
<b>KEYYO PROXIMITE</b> 31 rue Leroux 55000 LIGNY EN BARROIS	<b>SAS</b>	<b>100 %</b>	<b>IG</b>

### 2.3. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Suite à la liquidation de sa principale plateforme de centre d'appel en France, la société Call Expert, Keyyo a décidé d'internaliser les salariés qui exécutaient son contrat en déployant une nouvelle agence Commerciale à Abbeville. Les 25 salariés repris sont principalement en charges de la télévente, du backoffice et du support technique client. L'opération a été réalisée le 26 mars 2014 et ne modifie pas substantiellement la structure des coûts de l'entreprise. Elle doit permettre d'obtenir des gains de productivité à compter de 2015.

Dans le cadre des deux plans d'attribution d'actions mis en place par les conseils d'administration des 11 février 2009 et 27 mai 2009, d'un montant total de 132.000 actions, il a été attribué définitivement 3.000 actions au profit de salariés sur l'exercice 2014.

## **2.4. BASE DE PRÉPARATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

### **2.4.1. Principe généraux - Référentiel comptable**

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'Euro et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche sauf indication contraire.

Les comptes consolidés du groupe KEYYO au 31 décembre 2014 ont été établis en conformité avec les principes de comptabilisation et d'évaluation des normes comptables internationales IFRS. Ces normes comptables internationales sont constituées des IFRS (International Financial Reporting Standards), des IAS (International Accounting Standards).

Les principes comptables appliqués pour les comptes consolidés au 31 décembre 2014 sont identiques à ceux utilisés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2013, à l'exception des nouvelles normes et amendements aux normes existantes, entrant en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et parues au Journal Officiel de l'Union Européenne à la date d'arrêté des comptes ont été appliqués.

Il s'agit des normes suivantes :

- IFRS 10 « Etats financiers consolidés » : amendement adopté par l'IASB au 1<sup>er</sup> janvier 2013, application au 1<sup>er</sup> janvier 2014 ;
- IFRS 11 « Partenariats » annule et remplace IAS 31 « Participation dans les coentreprises » et SIC – 13 « Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaire par des co-entrepreneurs », la date d'entrée en vigueur avait été reportée au 1<sup>er</sup> janvier 2014 ;
- IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités ». L'objectif d'IFRS 12 est d'exiger une information qui puisse permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer la base du contrôle, toute restriction sur les actifs consolidés et les passifs, les expositions aux risques résultant des participations dans des entités structurées non consolidées et la participation des intérêts minoritaires dans les activités des entités consolidées. IFRS 12 est applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 ;
- IAS 27R « Etats financiers individuels » l'Union européenne avait reporté sa date d'application au 1<sup>er</sup> janvier 2014 ;
- IAS 28R « Participation dans des entreprises associées et coentreprises ». IAS 28 a été modifié pour être conforme aux modifications apportées suite à la publication d'IFRS 10 « Etats financiers consolidés » ; IFRS 11 « Accords conjoints » et IFRS 12 « Informations à fournir sur les participations dans les autres entités ». Application au 1<sup>er</sup> janvier 2014 ;
- Amendement à IAS 32 « Instruments financiers – présentation : compensation d'actifs financiers et de passifs financiers » : clarifie la signification de « doit posséder un droit juridique exécutoire de compensation des montants comptabilisés » et que certains système de compensation globaux peuvent être considérés équivalents à un règlement sur la base du montant net. Cet amendement a été adopté par l'Union Européenne le 29 décembre 2012 et est appliqué depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 ;
- Amendement à IAS 36 « Dépréciation d'actifs – Information sur la valeur non recouvrable des actifs non financiers ». Ces amendements ont été adoptés par l'Union européenne le 19 décembre 2013 et sont applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 ;
- Amendements d'IAS 39 et IFRS 9 : novation des dérivés et maintien de la comptabilité de couverture. Ces amendements ont été adoptés par l'Union européenne le 19 décembre 2013 et sont applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 ;

Par ailleurs, le groupe KEYYO n'a pas appliqué de façon anticipée les dernières normes et interprétations publiées dont l'application ne sera obligatoire qu'au titre des exercices ouverts postérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Il s'agit des normes et interprétations

- IFRIC 21 « Taxes prélevées par une autorité publique ».
- Amendement IAS 19 « Contributions des salariés » applicable à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2014.

Le Groupe n'a appliqué aucune norme ou interprétation par anticipation.

## 2.4.2. Principes de présentation

Conformément à la norme IAS 1 révisée, le groupe a présenté un bilan (« Bilan Financier Consolidé ») et un compte de résultat (« Résultat global ») à l'ouverture de l'exercice comparatif.

## 2.4.3. Estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses déterminées par la Direction pour le calcul de la valeur des actifs, passifs, charges et produits de l'exercice. Le Groupe révisé ses estimations régulièrement, il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent sensiblement de ces estimations. Les estimations significatives réalisées par KEYYO pour l'établissement des états financiers portent principalement sur :

- les évaluations retenues pour les tests des pertes de valeur notamment de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles
- l'évaluation des provisions
- l'évaluation des engagements de retraite et assimilés
- la valorisation des options issues des plans de stock-options

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, KEYYO révisé ses estimations sur la base des informations régulièrement mises à jour.

## 2.5. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

### Immobilisations incorporelles (IAS 38)

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées selon la méthode du coût amorti diminué d'éventuelles pertes de valeur.

#### Frais de recherche

Les frais de recherche sont passés en charges de l'exercice. Les frais de développement qui répondent à tous les critères d'activation édictés par la norme IAS 38 « immobilisations incorporelles » sont enregistrés en immobilisations incorporelles, à savoir :

- intention du Groupe ainsi que sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- l'actif incorporel générera des avantages économiques futurs ;
- le coût de cet actif incorporel peut être évalué de façon fiable.

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé selon le mode linéaire sur la base des durées d'utilité reconnues :

Nature des biens immobilisés	Durée
Frais de recherche et de développement	3 ans
Concessions, brevets, licences, logiciels	1 à 15 ans

Les durées d'amortissement sont revues annuellement lors de chaque clôture comptable. Tout changement de durée est traité comme un changement d'estimation appliqué de manière prospective conformément à la norme IAS 8 « résultat net de l'exercice, erreurs fondamentales et changements de méthodes comptables » et donne lieu à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire.

### Regroupement d'entreprises (IFRS3 révisée)

Les regroupements d'entreprises, dans les cas où le Groupe obtient le contrôle d'une ou plusieurs autres activités, sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.



Le coût de l'acquisition est évalué à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange. Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition, y compris pour la part des minoritaires.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise est comptabilisé comme goodwill. Si le coût d'acquisition est inférieur à la part du Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise évalués à leur juste valeur, cette différence est comptabilisée directement dans le résultat de l'exercice.

Dans le cas où la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises n'a pu être achevée avant la fin de la période pendant laquelle le regroupement d'entreprises est effectué, cette comptabilisation doit être achevée dans un délai de douze mois commençant à la date d'acquisition.

#### Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition représente l'excédent du coût d'une acquisition sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables de la filiale / entreprise associée à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition lié à l'acquisition de filiales est inclus dans les « immobilisations incorporelles ». L'écart d'acquisition comptabilisé est soumis à un test annuel de dépréciation et est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur.

Les pertes de valeur sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne « Charge financière nette ».

#### **Immobilisations corporelles (IAS 16)**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition ou d'entrée dans le Groupe sous déduction des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur. En application d'IAS 16, le coût de l'immobilisation comprend tous les frais accessoires d'achats.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon le mode linéaire sur la base des durées d'utilité reconnues :

<b>Nature des biens immobilisés</b>	<b>Durée</b>
Matériel et outillage	1 à 5 ans
Installations et agencements divers	5 à 10 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau, Informatique, Callbox	2 à 5 ans
Mobilier	5 ans

Les durées d'amortissement sont revues annuellement lors de chaque clôture comptable. Tout changement de durée est traité comme un changement d'estimation appliqué de manière prospective conformément à la norme IAS 8 et donne lieu à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire.

#### **Les contrats de location (IAS 17)**

En application d'IAS 17, les immobilisations corporelles financées au moyen de contrat de location-financement sont présentées à l'actif pour leur valeur de marché. La dette correspondante est inscrite en dettes financières.

Tous les contrats qui au regard de cette norme ne transfèrent pas la majorité des risques, les avantages au preneur ou la propriété des éléments loués, sont considérés comme des contrats de location simple. Les redevances versées au cours de l'exercice restent comptabilisées en charges.

Il n'y a pas au sein du Groupe de contrat de location « caché » tel que défini par IFRIC 4.

Les autres contrats sont comptabilisés comme des acquisitions de pleine propriété à crédit et font l'objet d'un amortissement sur leur durée d'utilisation, conformément aux méthodes décrites dans la note relative aux immobilisations corporelles.

### **Valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles (IAS 36)**

Le Groupe s'assure que la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles n'est pas inférieure à leur valeur nette comptable. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'utilité.

Conformément à IAS 36 « dépréciation d'actifs », lorsque des événements ou indices laissent penser à un risque de perte de valeur, le Groupe pratique en complément des amortissements un test de dépréciation complémentaire basé sur la valeur de marché ou le cas échéant sur la valeur d'utilité de l'immobilisation incorporelle concernée.

### **Actifs financiers (IAS 39)**

Les actifs financiers non courants comprennent essentiellement les dépôts de garanties versés aux propriétaires biens mobiliers et immobiliers loués, et les garanties versées aux clients. Conformément à l'IAS 39 « instruments financiers : comptabilisation et évaluation », les actifs financiers sont évalués à leur valeur de marché. Lorsque l'évaluation à la juste valeur conduit à reconnaître une moins-value latente dans les capitaux propres, cette moins-value passe en résultat si la perte de valeur est durable. Les actifs financiers courants comprennent essentiellement les comptes à terme qui ne sont pas disponibles à moins de 3 mois.

### **Stocks et en-cours (IAS 2)**

Les stocks de marchandises sont évalués au plus bas du coût d'acquisition déterminé selon la méthode FIFO et de leur valeur nette de réalisation.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée en fonction de la valeur de réalisation des éléments stockés. La rotation du stock est rapide, le risque de perte de valeur est ainsi faible.

### **Créances et autres actifs courants**

Les créances clients et autres actifs courants (créances sociales et fiscales, charges constatées d'avance, produit à recevoir) sont comptabilisées initialement pour leur montant brut correspondant à leur juste valeur, puis ultérieurement à leur coût amorti, déduction faite des provisions pour dépréciation.

La dépréciation des créances et des autres actifs courants est basée sur une analyse individuelle des risques de non recouvrement.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie comprend :

- les instruments et placements financiers, très liquides et présentant un risque de variation de valeur très limité. Ils sont évalués à la juste valeur, par contrepartie du résultat ;
- les comptes bancaires créditeurs (les découverts bancaires figurent au passif du bilan) ;
- les comptes de caisse.

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées au cours de clôture.

### **Actions propres (IAS 32)**

Selon l'IAS 32 « instruments financiers » : Si une entité rachète ses propres instruments de capitaux propres, ceux-ci doivent être déduits des capitaux propres. Aucun profit ou perte ne doit être comptabilisé dans le résultat lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'instruments de capitaux propres de l'entité.

De telles actions propres peuvent être acquises et détenues par l'entité ou par d'autres membres du groupe consolidé. La contrepartie versée ou reçue doit être comptabilisée directement en capitaux propres par application de l'IAS 32.

Au 31 décembre 2014, la société détenait un total de 227.835 titres d'autocontrôle dont 8 380 titres relatifs au contrat de liquidité ouvert au cours de l'exercice 2008.

### **Dettes financières**

Les emprunts sont évalués initialement à leur juste valeur sur laquelle sont imputés les coûts de transaction directement attribuables à l'émission de l'emprunt, puis à leur coût amorti. Les intérêts sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La part à moins d'un an est présentée en dette courante conformément à l'IAS 1.

### **Avantages au personnel (IAS 19)**

La provision constituée au titre des avantages au personnel concernent exclusivement les indemnités de départ à la retraite qui sont légalement dues aux salariés en France.

Le calcul se fait conformément à la norme IAS 19, selon la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de services en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de services ultérieurs.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ à la retraite, de mortalité, puis ramenés à sa valeur actuelle sur la base des taux d'intérêts des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

La charge de l'exercice correspondant à la variation du coût des services rendus est constatée en charge de personnel, le coût de l'actualisation est comptabilisé en charge financière.

Les principales hypothèses retenues dans le calcul des engagements de retraite sont les suivants :

- taux d'actualisation : 1.49%
- taux de revalorisation des salaires : 2.5 %
- taux de turnover : 18.70%
- Age de départ à la retraite : 62 ans

L'allongement de la durée du travail n'a pas un impact significatif sur le montant de la provision.

De plus, les gains et pertes actuariels, découlant d'ajustements liés à l'expérience et de la modification des hypothèses actuarielles, sont comptabilisés en résultat de l'exercice.

### **Autres avantages accordés aux salariés**

Les dépenses engagées au titre du DIF « droit individuel de formation » constituent une charge de la période et ne donnent donc lieu à aucun provisionnement mais mention est faite dans l'annexe du volume d'heures à la clôture de l'exercice de la part ouverte des droits avec indication du volume d'heures n'ayant pas fait l'objet de demandes des salariés.

L'autre avantage à long terme pouvant être accordé par le Groupe KEYYO concerne les médailles du travail. Cet avantage n'a pas été estimé du fait de l'âge moyen du personnel salarié.

### **Provisions (IAS 37)**

Conformément à la norme IAS 37 - Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels, le Groupe comptabilise une provision lorsque, à la date de clôture de l'exercice, il a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise pour le Groupe par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques, et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.

Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable, ni évaluable avec fiabilité, mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans ses engagements.

Les provisions sont notamment destinées à couvrir les coûts probables que les procès ou litiges en cours, dont le fait générateur existait à la date de clôture, pourraient occasionner.

### **Impôts différés (IAS 12)**

Les impôts différés résultent des différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Conformément à l'IAS 12 « impôts sur le résultat », ils sont comptabilisés selon la méthode du report variable, sur la base des taux d'imposition futurs adoptés en fin d'exercice. Le taux actuellement utilisé est le taux de droit commun de 33,33 %.

Les actifs d'impôts différés sur déficits fiscaux reportables et différences temporelles ne sont inscrits à l'actif que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporelles.

A la clôture de l'exercice, le Groupe KEYYO a activé un impôt différé de 518K€ valorisé à partir des données prévisionnels 2015.

Au 31 décembre 2014, le Groupe KEYYO bénéficie d'un déficit reportable de 10 577 K€ (10 230K€ afférent à KEYYO et 347K€ à KEYYO PROXIMITE).

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à la clôture de chaque exercice et le cas, échéant, réévaluée ou réduite pour tenir compte des perspectives de bénéfice imposable permettant l'utilisation des actifs d'impôts différés.

### **Crédit d'impôt recherche (IAS 20)**

Le crédit d'impôt recherche est une incitation fiscale assimilable à une subvention. Il rentre donc dans le champ d'application de la norme IAS 20.

Selon cette norme, il convient de procéder à une allocation du crédit d'impôt recherche selon que les dépenses de recherche sont comptabilisées à l'actif (Inscription en immobilisations incorporelles selon IAS 38) ou comptabilisées en résultat.

KEYYO immobilise ses frais de recherche et développement selon la norme IAS 38.

Par ailleurs, elle ne doit pas d'impôt sur les sociétés grâce au report important des déficits antérieurs.

Le crédit d'impôt doit donc être différé dans le temps sur la durée d'amortissement des frais de recherche et développement qui ont généré ce crédit d'impôt.

Le crédit d'impôt de l'année 2014 s'élève à 85 K€. Le remboursement va être demandé au cours de l'année 2015. Ce crédit sera constaté en produit sur la durée d'amortissement des frais de recherche et développement y afférents, soit 3 ans.

### **Crédit d'impôt innovation (IAS 20)**

Le crédit impôt innovation est un dispositif fiscal complémentaire au crédit impôt recherche, créée en 2013. Il est assimilable à une subvention sur le développement de produits novateurs, et il entre à ce titre dans le champ d'application de la norme IAS 20.

Les frais engagés au titre du développement de produits ont été immobilisés en 2014. De ce fait le crédit impôt innovation correspondant de 33K€ sera étalé sur leur durée d'amortissement.

### **Résultat par action (IAS 33)**

Le Groupe KEYYO présente un résultat net par action.

Le résultat net par action est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

## **Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires est reconnu et présenté conformément à la norme IAS 18 « produits des activités ordinaires » :

- les revenus liés aux consommations de temps de connexion sont constatés en produit au titre de la période où elles ont eu lieu ;
- les revenus liés aux abonnements et forfaits sont pris en compte au cours de la période à laquelle ils se rapportent ;
- la vente d'équipement est comptabilisée en chiffre d'affaires lorsque l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés à l'acheteur ;
- les revenus liés aux minutes téléphoniques prépayées sont pris en compte au fur et à mesure de la consommation réelle de ces minutes consommées par les clients. Des retraitements sont réalisés pour prendre en compte le chiffre d'affaires au fur et à mesure de l'utilisation de ces minutes (générant des coûts de trafic correspondant) ;
- les revenus des services à revenus et à coûts partagés (numéros à tarification spéciale) sont présentés nets de reversements aux prestataires de ces services lorsque ce dernier a la responsabilité du service et détermine la tarification de l'abonné.

## **Dépenses publicitaires engagées pour le compte de tiers**

Les frais de publicité, de promotion, de communication et de développement des marques sont intégralement comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les dépenses publicitaires engagées au bénéfice de fournisseurs de minutes dans le cadre d'opérations de coopérations publicitaires permettent au Groupe KEYYO de bénéficier d'un prix d'acquisition de minutes inférieur. En normes IFRS, ces dépenses publicitaires sont reclassées dans le poste « coût des services et produits consommés ».

## **Coûts des services et produits consommés**

Les coûts des services consommés comprennent le coût d'achat des minutes vendues, le coût d'achat des matériels vendus, ainsi que le coût des réseaux de distributions indirects et des frais de réseaux & d'hébergement.

## **INFORMATIONS SECTORIELLES**

### **Secteur s'activité**

L'analyse du Groupe KEYYO est organisée autour de quatre pôles d'activité, gérés distinctement :

- KEYYO Business ;
- KEYYO Proximité ;
- KEYYO Call shop ;
- KEYYO Particuliers ;

Cette information sectorielle provient des tableaux de bord et indicateurs examinés régulièrement par la direction pour évaluer la performance du Groupe.

Le secteur d'activité « KEYYO Business » consiste en une offre destinée aux PME et TPE leur permettant de se passer du central téléphonique classique pour un service IP Centrex complet. Il adresse également les grands comptes via une gestion premium et des opérateurs dédiés ainsi que des offres en marque blanche. Il y a également un pôle télésurveillance et un autre pour les numéros spéciaux entreprises.

Keyyo Proximité, notre filiale, adresse le même type de clientèle via son propre réseau de distribution local. Il s'agit donc d'un axe commercial complémentaire à Keyyo Business.

Le secteur d'activité « KEYYO Call Shop » consiste en la fourniture aux téléboutiques présentes en France et à l'étranger de solutions de téléphonie sur IP. KEYYO dispose du plus important réseau de téléboutiques IP en France.

Enfin le secteur d'activité particuliers consiste en la fourniture de solutions de téléphonie IP et Mobile aux ménages.

### **Secteurs géographiques**

Le deuxième niveau d'analyse défini par le Groupe est le secteur géographique. Un secteur géographique est engagé dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents de ceux relatifs aux autres secteurs géographiques.

Le Groupe KEYYO est organisé autour de deux secteurs géographiques :

- France ;
- Export.

### **Résultat sectoriel :**

Le résultat sectoriel n'est pas présenté dans les notes au bilan présentées dans l'annexe aux comptes consolidés, le coût engendré pour établir cette information étant disproportionné par rapport à l'objectif de cette information.

A la date d'arrêté des comptes, le Groupe estime que l'application de la norme IFRS 8 n'a pas d'impact sur la dépréciation d'actifs.

## 2.6. NOTES SUR LE BILAN ACTIF ET PASSIF

### Note 1a : Immobilisations incorporelles

Milliers d'euros		Fonds de commerce, Clientèle	Marques, logiciels et brevets	Frais de R&D	Autres immob. Incorp.	Total
<b>VALEURS BRUTES</b>						
	<b>31-déc-12</b>	<b>1 328</b>	<b>726</b>	<b>2 103</b>		<b>4 157</b>
Acquisitions		110	5	384		499
Changement de périmètre						
Cessions			-335	-188		-522
	<b>31-déc-13</b>	<b>1 438</b>	<b>397</b>	<b>2 299</b>		<b>4 134</b>
Acquisitions		1	72	456		529
Changement de périmètre						
Cessions		-397	-47	-160		-604
	<b>31-déc-14</b>	<b>1 042</b>	<b>422</b>	<b>2 594</b>		<b>4 058</b>
<b>AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>						
	<b>31-déc-12</b>	<b>324</b>	<b>456</b>	<b>1 411</b>		<b>2 191</b>
Dotations		149	102	336		587
Changement de périmètre						
Cessions			-335	-188		-522
	<b>31-déc-13</b>	<b>473</b>	<b>223</b>	<b>1 560</b>		<b>2 255</b>
Dotations		25	88	360		474
Changement de périmètre		-26	26			
Cessions		-397	-44	-160		-601
	<b>31-déc-14</b>	<b>75</b>	<b>293</b>	<b>1 760</b>		<b>2 128</b>
<b>VALEURS NETTES</b>						
	<b>31-déc-12</b>	<b>1 004</b>	<b>270</b>	<b>692</b>		<b>1 966</b>
	<b>31-déc-13</b>	<b>965</b>	<b>174</b>	<b>739</b>		<b>1 878</b>
	<b>31-déc-14</b>	<b>967</b>	<b>129</b>	<b>834</b>		<b>1 930</b>

#### Fonds de commercial et Clientèle

Le fond commercial acquis en 2014 correspond à un complément de prix de 1K€ versé pour Keyyo proximité et intégré à la valeur du fonds commercial correspondant. La valeur totale de ce fonds est de 714K€ à la fin de l'exercice

Le fonds commercial Bladiphone, intégralement déprécié, a été soldé en 2014

#### Marque, Logiciel et brevet

Keyyo a réalisé des acquisitions de licences principalement logicielle pour 72K€ en 2014. Les cessions de 47K€ correspondent à des mises au rebut.

#### Frais de recherche et développement

Depuis 2004, KEYYO immobilise les frais de recherche et développement engagés pour les projets de développement mis en œuvre. En 2014, ces charges ont été activés pour un montant total de 456K€.

Le montant des frais de développement activés par projet se présente comme suit :

Immobilisations R&D en K€	2014	2013	2012
Architecture SIP	43	39	28
Système d'Information - Extranet	45	74	88
Système de Facturation	86	86	7
Déploiement plateforme technique			15
Provisionnement			24
E Commerce - Panier Universel	69	93	70
Poste Standardiste		3	34
Keyyo Suite	62	89	97
Connecteurs API	152		
Autres			8
<b>Total</b>	<b>456</b>	<b>384</b>	<b>371</b>

**Note 1b : Immobilisations corporelles**

Milliers d'euros	Terrain & Construction	Matériels et outillages industriels	Installations et Matériels	Autres	Total
<b>VALEURS BRUTES</b>					
31-déc-12	75	1 326	1 959	80	3 440
Acquisitions		73	256		329
Changement de périmètre					
Cessions	-75	-142	-1 056		-1 273
31-déc-13		1 257	1 158	80	2 495
Acquisitions		28	492	27	547
Changement de périmètre					
Cessions		-15	-226	-3	-244
31-déc-14		1 270	1 424	104	2 799
<b>AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>					
31-déc-12	48	859	1 479	49	2 435
Dotations		157	228		385
Changement de périmètre					
Cessions	-48	-141	-1 051		-1 239
31-déc-13		875	657	49	1 580
Dotations		162	283	8	453
Changement de périmètre					
Cessions		-15	-201	-2	-218
31-déc-14		1 022	738	55	1 815
<b>VALEURS NETTES</b>					
31-déc-12	28	467	480	31	1 004
31-déc-13		383	502	31	914
31-déc-14		249	686	49	984



### Note 3 : Actifs financiers

Milliers d'euros	2014-12	2013-12	2012-12
Part non courante - dépôts et cautionnements	171	167	167
Part non courante - Titres de participations	0	0	0
Part non courante - créances nettes rattachées à des participations	0	0	0
Part courante - dépôts et cautionnements	0	0	0
Part courante - Comptes à termes	0	0	0
Part courante - autres créances immobilisées	0	0	0
Part courante - créances nettes rattachées à des participations	0	0	0
<b>Total actifs financiers</b>	<b>171</b>	<b>167</b>	<b>167</b>
Part non courante	171	167	167
Part courante	0	0	0

Les dépôts et cautionnements concernent principalement les dépôts versés lors de la souscription de lignes auprès des opérateurs de téléphonie.

### Note 4 : Stocks et en-cours

Milliers d'euros	2014-12	2013-12	2012-12
Stock de matériel Callbox	6	7	25
Stock de matériel Téléphonie Fixe	210	137	92
Stock de matériel Téléphonie Mobile	14	8	16
Stock divers			
<b>Total Stock et en-cours</b>	<b>230</b>	<b>152</b>	<b>133</b>

Les stocks concernent principalement du matériel de téléphonie fixe et mobile.

Leur volume a augmenté en 2014 avec l'accélération de la croissance en BtoB et le lancement en fin d'année d'un nouveau produit, la smart-station.

### Note 5 : Créances Clients et comptes rattachés

Milliers d'euros	2014-12	2013-12	2012-12
Créances clients bruts	973	895	1 203
Provision pour dépréciation	-274	-283	-354
Créances clients nets	699	612	849
Clients - factures à établir	693	617	791
Clients - avoirs à établir	-28	-34	-70
<b>Total</b>	<b>1 364</b>	<b>1 195</b>	<b>1 571</b>

Le poste client est reparti en légère hausse en 2014 du fait de la croissance de l'activité, et du développement du pôle opérateur dont les délais de règlement sont plus longs (30 jours).

### Note 6 : Actifs courants

Milliers d'euros	2014-12	2013-12	2012-12
Comptes et Avances	97	86	155
Fournisseurs- Avoirs à recevoir	45	301	332
Créances sociales	46	36	32
Créances fiscales	540	628	511
Autres créances diverses	-	0	117
Charges constatées d'avance	168	337	430
<b>Total</b>	<b>896</b>	<b>1 387</b>	<b>1 576</b>

Après avoir constaté l'impossibilité d'étaler des commissions figurant en charges constatées d'avance pour 130K€, Keyyo a décidé de reprendre cette somme et de constater une charge non récurrente en 2014.

## Note 7 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

Milliers d'euros	2014-12	2013-12	2012-12
Compte à terme	3 221	2 552	2 032
Trésorerie et équivalent trésorerie	1 109	1 246	501
Valeurs Mobilières de placements	2	2	537
<b>Total</b>	<b>4 332</b>	<b>3 800</b>	<b>3 069</b>

Les comptes à terme sont d'une durée de 1 à 3 mois. En cas de sortie anticipée, aucune pénalité n'est due.

## Note 8 : Dettes financières

Milliers d'euros	2014-12	2013-12	2012-12
Dépôts et cautions reçus	51	35	23
Crédit à moyen terme	1 875	2 000	66
Découverts bancaires	2	3	3
Location financement	-	-	-
<b>Dettes financières totales</b>	<b>1 928</b>	<b>2 039</b>	<b>92</b>
Part à moins d'un an	502	128	69
Part à plus d'un an	1 426	1 910	23
- dont entre 1 et 5 ans	1 426	1 910	23
- dont à plus de 5 ans	-	-	-

Nous avons débuté le remboursement de notre crédit à moyen terme de 2.000K€ qui correspondait au tirage de deux lignes de crédits de 1.000K€ engagés auprès du Crédit du Nord et du LCL. Le remboursement est trimestriel sur 4 ans, la première échéance a eue lieu au dernier trimestre 2014.

## Note 9 : Avantages au personnel

Milliers d'euros	2014-12	2013-12	2012-12
Valeur des engagements	63	24	9
<i>Coût des services</i>			
Coût de l'actualisation			
<b>Total</b>	<b>63</b>	<b>24</b>	<b>9</b>

L'avantage au personnel est constitué de la provision d'indemnité pour départ à la retraite. La forte baisse des taux d'actualisation, un plus faible turnover de l'effectif, ainsi que la hausse de la masse salariale ont conduit à une augmentation significative de la provision en 2014.

## Note 10 : Provisions – Part courante

Milliers d'euros	2014-12	2013-12	2012-12
Provision pour impôt	-	152	-
Litiges sociaux	-	15	15
Litiges commerciaux	8	8	20
Autres litiges	6	-	-
<i>Nouvelles provisions</i>	6	152	-
<i>Provisions utilisées</i>	167	4	1
<i>Provisions reprises sans être utilisées</i>	-	-	-
<b>Total Provisions</b>	<b>14</b>	<b>175</b>	<b>35</b>

Les provisions constituées en 2013 ont été utilisées pour faire face aux risques qui se sont matérialisés. La provision pour impôt de 152K€ a été mise à contribution suite au rejet par l'administration de certains de nos projets de CIR 2011 et 2012

La provision de 15K€ pour litige prud'homal a également été utilisée suite à notre condamnation en seconde instance.

Une provision pour perte de change a été constituée fin 2014 pour faire face à la hausse de valeur de certaines créances en dollar. Le risque s'est réalisé au premier trimestre 2015 et la provision a donc été utilisée.

#### Note 11 : Dettes fournisseurs

Milliers d'euros	2014-12	2013-12	2012-12
Fournisseurs d'exploitation	1 445	1 697	1 473
Fournisseurs d'immobilisation	-	-	-
Fournisseurs – factures non parvenues	1 345	1 464	1 618
<b>Total fournisseurs</b>	<b>2 790</b>	<b>3 161</b>	<b>3 091</b>

Le montant des créances fournisseurs diminue en 2014 du fait de la baisse de nos achats (internalisation de services et augmentation des marges) ainsi que la résolution d'un dossier en litige qui avait fait monter l'encours en 2013.

#### Note 12 : Dettes fiscales et sociales

Milliers d'euros	2014-12	2013-12	2012-12
Dettes sociales	850	747	735
Dettes fiscales	467	474	453
<b>Total dettes fiscales et sociales</b>	<b>1 316</b>	<b>1 221</b>	<b>1 188</b>

#### Note 13 : Autres passifs à court terme

Milliers d'euros	2014-12	2013-12	2012-12
Comptes courants d'associés	-	-	-
Dettes sur acquisition immo.financière	-	-	135
Créditeurs divers	42	37	29
Avances conditionnées	-	-	-
Clients créditeurs	60	63	60
Produits constatés d'avance	639	433	527
<b>Total autres passifs</b>	<b>741</b>	<b>533</b>	<b>751</b>

Les produits constatés d'avance comprennent les crédits d'impôts recherche et développement pour un montant global de 164K€.

## 2.7. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

### Note 14 : Chiffre d'affaires

Milliers d'euros	2014-12	2013-12	2012-12
Ventes Keyyo Business	15 649	14 336	13 683
Ventes Keyyo Proximité	1 386	919	758
Ventes Call shop	4 903	5 740	7 220
Ventes Particuliers	407	434	563
<b>Total</b>	<b>22 345</b>	<b>21 429</b>	<b>22 224</b>
<i>Ventes B to B</i>	<i>76,2%</i>	<i>71,2%</i>	<i>65,0%</i>
<i>Ventes B to C</i>	<i>23,8%</i>	<i>28,8%</i>	<i>35,0%</i>

Le Chiffre d'affaire B to B continue de progresser rapidement et permet désormais à Keyyo de revenir en croissance malgré le recul des activités B to C. Le CA 2014 clôturé donc en progression de 4,3% et cette tendance positive devrait se confirmer en 2015.

### Note 15 : Coûts des services et produits consommés

Milliers d'euros	2014-12	2013-12	2012-12
Coût d'achat des minutes vendues	8 257	7 986	9 741
Coût d'achat des matériels vendus	422	502	404
Coût des réseaux de distribution indirects	2 185	2 125	2 420
Frais de réseaux et d'hébergement	498	447	464
<b>Total des coûts des services et produits consommés</b>	<b>11 362</b>	<b>11 060</b>	<b>13 029</b>

### Note 16 : Autres charges externes

Les autres charges externes comprennent essentiellement :

Milliers d'euros	2014-12	2013-12	2012-12
Dépenses marketing	714	575	614
Sous-traitance	33	61	129
Locations	449	391	379
Entretien et maintenance	122	127	99
Assurances	62	66	112
Personnel détaché	577	1 244	1 339
Honoraires	295	391	313
Frais de déplacement	166	154	175
Frais postaux et de télécommunication	51	59	110
Autres postes divers	338	257	319
<b>Total des principaux postes</b>	<b>2 807</b>	<b>3 324</b>	<b>3 587</b>

Les autres achats et charges externes baissent significativement en 2014 du fait de l'internalisation du personnel d'Abbeville. Ces charges ont basculés dans les frais de personnel et les loyers.

Nos dépenses marketing progressent du fait du lancement de notre nouvelle image de marque ainsi que la création de nouveaux spots publicitaires. Le reste des dépenses évolue peu à l'exception des honoraires qui diminuent, du fait d'évènements non récurrents en 2013.

### Note 17 : Charges de personnel

Milliers d'euros	2014-12	2013-12	2012-12
Charges de personnel	5 761	4 895	4 817
Charges de personnel immobilisées	- 456	- 384	- 371
<b>Total variations de provisions</b>	<b>5 305</b>	<b>4 512</b>	<b>4 446</b>

L'activation des coûts internes des salariés concernés par les projets de recherche et développement, diminue le coût global des charges de personnel. Ces charges ont augmentés significativement en 2014 avec l'internalisation de 25 salariés sur Abbeville ainsi que l'embauche de personnel en ingénierie et commerce.

#### Note 18 : Dotations aux provisions nettes

Milliers d'euros	2014-12	2013-12	2012-12
Provisions Nettes & Pertes sur poste Client	245	263	280
Variation des provisions sur litiges commerciaux & IDR	23	15	12
<b>Total variations de provisions</b>	<b>269</b>	<b>278</b>	<b>291</b>

Les pertes sur postes clients ont poursuivi leur repli en 2014, mais nous restons vigilant sur ce point du fait du nombre toujours élevé de défaillances de structures de petites tailles coté B to B. Les variations de provisions pour litiges concernent les dotations pour IDR (38K€) et une reprise de provision sociale pour 15K€.

#### Note 19 : Autres produits et charges

Milliers d'euros	2014-12	2013-12	2012-12
Perte sur cession d'immobilisations & provisions / dépré actif	- 2	- 6	143
Indemnité commerciale récurrente	-	-	-
Indemnité commerciale non récurrente	-	-	-
Indemnité sociale non récurrente	- 42	- 35	- 41
Redevances	124	99	98
Réévaluation Bladiphone (IFRS 3)	-	-	-
Indemnités non récurrentes	33	15	139
Divers produits et charges	45	18	- 32
<b>Total autres produits et charges</b>	<b>157</b>	<b>90</b>	<b>308</b>

#### Note 20 : Résultat opérationnel récurrent

Milliers d'euros	2014-12	2013-12	2012-12
<b>Résultat Opérationnel</b>	<b>1 115</b>	<b>808</b>	<b>422</b>
Perte sur cessions & reprise sur provision d'actif cédés	- 2	6	37
Indemnités sociales non récurrentes	30	35	159
Frais Commerciaux non récurrents	130	-	-
Frais sur titres engagés	-	128	27
Dépréciation Bladiphone	-	73	74
Dotation Provision Fond de commerce	25	-	-
Frais de migration parc de Keyyo Proximité	-	-	117
Divers	- 2	- 15	24
<b>Résultat opérationnel Récurrent</b>	<b>1 296</b>	<b>1 035</b>	<b>860</b>

Le résultat opérationnel récurrent progresse de 261K€.

Les charges et produits non récurrents sont principalement composés de 30K€ de pertes suite à un litige social, 25K€ de provision pour dépréciation d'un fonds de commerce et 130K€ de régularisation de charges constatées d'avance suite à l'impossibilité de continuer à étaler les frais commerciaux correspondants.

## Note 21 : Résultat Financier

Milliers d'euros	2014-12	2013-12	2012-12	2011-12
Charges d'intérêts bancaires	- 15	- 16	- 23	17
Intérêts sur emprunts	- 30	- 22	- 3	2
Revenus/Charges d'intérêts de compte courant	-	-	-	-
Intérêts sur retraitement de location financement	-	-	-	-
Provision sur titres immobilisés et créances sur titres	-	-	-	-
Revenus nets sur créances immobilisées	-	-	-	-
Revenus des valeurs mobilières et CAT	49	47	60	- 44
Divers produits et charges	- 18	7	6	
<b>Résultat Financier</b>	<b>-14</b>	<b>16</b>	<b>40</b>	<b>-25</b>

Le résultat financier 2014 se solde par une charge nette de 14K€. Il est pénalisé par le cout de la dette en année pleine ainsi que des pertes sur le contrat de liquidité et de change. Les revenus des comptes à termes restent relativement stables du fait de la baisse des taux et malgré la hausse des montants placés.

## Note 22 : Impôt sur le résultat et impôts différés

Milliers d'euros	2014-12	2013-12	2012-12
CIR / CII	- 48	- 70	- 57
Impôt sur frais d'augmentation déduits de la prime d'émission	-	-	-
Impôts différés	- 99	-	- 85
<b>Total impôts sur les sociétés</b>	<b>-147</b>	<b>-70</b>	<b>-142</b>

L'accroissement régulier de nos résultats génère un accroissement de notre activation d'impôt différé car celui-ci est activé à hauteur d'une année. Nous pourrions être amenés à réviser cette position en 2015 si nos résultats devaient continuer de progresser.

Fin 2014 le montant d'impôt différé activé est 518K€ pour un déficit reportable global de 10.577K€  
Nous constatons par ailleurs 48K€ de produits au titre du crédit impôt recherche en 2014.

Preuve d'Impôt :	2014-12	2013-12	2012-12
<b>Taux applicable en France</b>	<b>33,33%</b>	<b>33,33%</b>	<b>33,33%</b>
Résultat courant + résultat exceptionnel	1 248	894	604
Impôt théorique	-416	-298	
Impôt comptabilisé	147	70	142
<b>Ecart</b>	<b>563</b>	<b>368</b>	<b>142</b>
<b>Incidence des :</b>			
- déficits antérieurs non activés et imputés sur la période	367	253	-318
- déficits antérieurs activés et non imputés	99		400
- déficits créés sur l'exercice			
- différences temporaires	-5	52	7
- crédits d'impôt comptabilisés au cours de la période	48	70	53
- incidence des réintégrations et déductions définitives	54	-7	
<b>Total</b>	<b>563</b>	<b>368</b>	<b>142</b>

## Note 23 : Résultat par action

Résultat net par action en euro	2014-12	2013-12	2012-12
- des activités poursuivies	0,52	0,38	0,21
- dilué des activités poursuivies	0,52	0,38	0,21
Résultat net par action de l'ensemble consolidé			-
- de l'ensemble consolidé	0,52	0,38	0,21
- dilué de l'ensemble consolidé	0,52	0,38	0,21

Le résultat net par actions progresse de 15 centimes en 2014 à 0.53€ par titre. Le capital social de la société KEYYO au 31 décembre se composait de de 2.375.000 actions. Ce volume a été réduit à de 215.000 titres après décisions du conseil d'administration du 25 Février 2015. Le capital est donc ramené à 691.200€ et 2.160.000 titres à compter du 26 Février 2015.

## 2.8. AUTRES INFORMATIONS

### Note 24 : Secteurs opérationnels

#### 1<sup>er</sup> Niveau : Analyse par Secteur d'activité :

Milliers d'euros	Keyyo Business	Keyyo Proximité	Keyyo Call Shop	Particuliers	Non Alloués	Total
<b>31 DECEMBRE 2012</b>						
<b>Eléments du compte de résultat</b>						
Chiffre d'affaires	13 683	758	7 220	563		22 224
<b>Actifs sectoriels</b>						
Immobilisations nettes incorporelles et corporelles		315	121		2 534	2 970
Stocks	122		11			133
Créances commerciales nettes *	1 064	147	188	12		1 411
<b>31 DECEMBRE 2013</b>						
<b>Eléments du compte de résultat</b>						
Chiffre d'affaires	14 336	919	5 740	434		21 429
<b>Actifs sectoriels</b>						
Immobilisations nettes incorporelles et corporelles	611	751	76		1 354	2 793
Stocks	138	7	7			152
Créances commerciales nettes *	939	101	81	9	1	1 131
<b>31 DECEMBRE 2014</b>						
<b>Eléments du compte de résultat</b>						
Chiffre d'affaires	15 649	1 386	4 903	407		22 345
<b>Actifs sectoriels</b>						
Immobilisations nettes incorporelles et corporelles	948	763	25		1 177	2 914
Stocks	217	7	6			230
Créances commerciales nettes *	1 099	147	57	1		1 304

## 2eme Niveau : Analyse par secteur géographique :

Milliers d'euros	France	Export	Total
<b>31 DECEMBRE 2012</b>			
<b>Eléments du compte de résultat</b>			
Chiffre d'affaires	20 697	1 527	22 224
<b>Actifs sectoriels</b>			
Immobilisations nettes incorporelles et corporelles	2 970	-	2 970
Stocks	133	-	133
Créances commerciales nettes *	1 410	1	1 411
<b>31 DECEMBRE 2013</b>			
<b>Eléments du compte de résultat</b>			
Chiffre d'affaires	20 619	810	21 429
<b>Actifs sectoriels</b>			
Immobilisations nettes incorporelles et corporelles	2 793	-	2 793
Stocks	152	-	152
Créances commerciales nettes *	1 096	35	1 131
<b>31 DECEMBRE 2014</b>			
<b>Eléments du compte de résultat</b>			
Chiffre d'affaires	21 795	550	22 345
<b>Actifs sectoriels</b>			
Immobilisations nettes incorporelles et corporelles	2 914	-	2 914
Stocks	230	-	230
Créances commerciales nettes *	1 289	15	1 304

- Créances commerciales et provisions relatives

### Note 25 : Engagements hors bilan

#### Engagements hors bilan recus

La période de tirage de deux ans des deux lignes de crédits de 2.000.000€, figurant en engagement hors bilan recus, est arrivée à échéance le 30 septembre 2014.

1.000.000 € ont été tiré sur chacune des 2 lignes de crédit et le premier remboursement trimestriel a été effectué fin 2014. Le remboursement de ces lignes est trimestriel sur 4 ans, à hauteur de 62.500 € pour chacune des lignes. La dette au 31 décembre 2014 correspondant à ces lignes est de 1.875.000€, le montant à rembourser en 2015 sera de 500.000€.

Les deux lignes de crédit contractées font l'objet de covenants d'endettement net à maintenir.

Le groupe Keyyo présente une situation de trésorerie nette d'emprunt positive, et respecte de fait ces ratios.

#### Engagements hors bilan donnés

Le volume d'heures de formation (DIF) cumulé au 31 décembre 2013 est de 6.376 heures. Durant l'exercice 2014, un collaborateur cadre a utilisé au total 9 heures de formation dans le cadre du DIF.

### Note 26 : Rémunération des dirigeants

Le conseil d'administration en date du 12 avril 2012 a décidé de renouveler le mandat de Directeur Général de Monsieur Philippe HOUDOUIN, pour une nouvelle durée de trois ans qui expirera à l'issue du Conseil d'Administration réuni pour arrêter les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015.

Le conseil d'administration a décidé à l'unanimité, le 2 décembre 2009, de verser à Monsieur Philippe HOUDOUIN à compter du 1er janvier 2010 une rémunération de 2 K€ euros bruts mensuels en sa qualité de Président du Conseil d'administration.



Monsieur Philippe Houdouin a perçu au cours de l'année 2014 une rémunération brute de 24 K€.

Il est par ailleurs indiqué que KEYYO a signé le 22 décembre 2009 une convention de prestations de services avec la société MAGELIO CAPITAL, société actionnaire à hauteur de plus de 10% du capital de Keyyo, dont Monsieur Philippe HOUDOUIN est actionnaire et directeur général, dont l'objet est le conseil en matière de stratégie, management et financements dans le domaine des télécommunications. En contrepartie de ces prestations, MAGELIO CAPITAL perçoit à compter du 1er janvier 2010 un honoraire mensuel et forfaitaire de 19,5 K€ hors taxes. Cette convention a été conclue pour une durée indéterminée, résiliable avec un préavis de douze mois en cas de dénonciation de la convention.

Cette convention a été préalablement autorisée par le conseil d'administration conformément à l'article L 225-38 du Code du Commerce car Monsieur Philippe HOUDOUIN est directeur général de MAGELIO CAPITAL.

La société MAGELIO a perçu au cours de l'année 2014 des honoraires de 234K€ ainsi que des indemnités pour frais de 8K€.

L'assemblée générale mixte du 5 juin 2014 a décidé d'allouer 36 K€ de jetons de présence aux administrateurs. Le Conseil d'Administration du 25 février 2015 a décidé de fixer un jeton variable en fonction de la présence effective au Conseil d'Administration et d'allouer les jetons de présence selon cette répartition.

Aucun autre engagement n'a été contracté au profit des dirigeants.

#### Note 27 : Effectifs du groupe

Les effectifs du groupe à la date de clôture sont les suivants :

Effectif de la société	2014-12	2013-12	2012-12
- Cadres	50	47	47
- Non Cadres	50	25	22
- Apprenti	1	2	1
<b>Total</b>	<b>101</b>	<b>74</b>	<b>70</b>

L'effectif du groupe est constitué des effectifs de KEYYO (94 salariés) et de KEYYO PROXIMITE (7 salariés). 25 des 27 nouveaux salariés figurant à l'effectif fin 2014 ont été intégrés lors de l'internalisation de notre de plate-forme téléphonique d'Abbeville en mars 2014.

#### Note 28 : Honoraires des commissaires aux comptes consolidés

Honoraires des Commissaires aux Comptes	2014-12	2013-12	2012-12
Ernst & Young	40	39	40
MBV	28	28	28
<b>Total</b>	<b>68</b>	<b>67</b>	<b>68</b>

#### Note 29 : Evénements importants survenus depuis la date de clôture

Conformément aux délégations entérinées par l'assemblée du 5 juin 2014, le conseil d'administration du 25 Février 2015 a validé une réduction de capital de 215.000 titres détenus en autocontrôle, ramenant le capital de Keyyo de 760.000 à 691.200€ et le nombre d'actions de 2.375.000 à 2.160.000. Cette opération permet à Keyyo d'optimiser son bilan tout en permettant de créer de la valeur pour ses actionnaires